



## LE PARENT CORRESPONDANT

Le **parent correspondant** est un acteur indispensable de la vie de l'établissement : il a vocation à créer du lien entre les parents de la classe et l'établissement. Il facilite la communication et contribue à établir un climat de confiance.

**Le rôle du parent correspondant est de** recueillir toute demande ou remarque émanant des familles pour la relayer auprès de l'établissement. Il représente tous les parents, il est leur porte-parole. **Il assure le lien avec l'équipe éducative** (professeur des écoles pour le primaire, professeur principal pour le secondaire) et avec les élèves délégués. **Il est médiateur en cas de difficulté.** Il s'engage pour toute la durée de l'année scolaire et est soumis à respecter la confidentialité des informations dont il est amené à avoir connaissance concernant les élèves ou leurs familles.

### Au collège et aux Lycées (commercial et général)

Il représente les parents aux trois conseils de classe, auxquels il participe dans leur intégralité.

- **avant le conseil de classe**, le parent correspondant sollicite et recueille les questions ou les remarques des parents ; dans la mesure du possible, il rencontre également le professeur principal et les élèves délégués, de façon à en savoir davantage sur la situation de la classe ;
- **pendant le conseil de classe**, il fait part des questions et remarques qui lui ont été confiées par les parents ; il apporte son regard de parent et s'exprime avec bienveillance ;
- **après le conseil de classe**, il rédige un compte-rendu à l'intention des parents, lequel est visé par le professeur principal et validé par le chef d'établissement avant envoi.

Les parents correspondants n'exercent pas forcément cette mission dans la classe de leur enfant. Chaque classe doit disposer d'un ou de plusieurs parents correspondants, aussi n'hésitez pas contactez-nous pour être parent correspondant : [apelsp91@gmail.com](mailto:apelsp91@gmail.com).

Une réunion d'information est prévue à chaque rentrée pour expliquer le rôle du parent correspondant. L'invitation est envoyée par Ecole Directe.

## Candidature de Parent Correspondant

**Document à compléter et à remettre sous enveloppe à l'accueil général à l'attention de l'APEL ou par messagerie** (adresse ci-dessous).

Je propose ma candidature en qualité de parent correspondant pour la (ou les) classe(s) suivante(s):

.....  
.....  
.....

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Mon adresse postale :**

.....  
.....  
.....

**Adresse e-mail :**

.....@.....

**Tél domicile :** ..... **Tél portable :** .....

*Privilégiez l'e-mail pour vos échanges avec l'APEL : [apelsp91@gmail.com](mailto:apelsp91@gmail.com)*